Image not found or type unknown

Témoignages après la visite de la maison d'arrêt d'Amiens du 9 février 2017

publié le **22/02/2017**, vu **10899 fois**, Auteur : Mikaël Benillouche

J'ai organisé plusieurs visites de la maison d'arrêt d'Amiens pour les étudiants de la faculté de droit. Ils ont pu découvrir l'univers carcéral. Voici quelques témoignages recueillis...

Si je devais résumer cette visite en quelques mots se serait les suivants : Dingue ! Impressionnant ! Enrichissant ! Cette visite a été l'opportunité pour moi de voir de plus près l'état de nos prisons françaises, mais aussi de confirmer certains clichés et d'en faire tomber d'autres. Il s'agissait également d'un défi pour ma part, étant coordinatrice de la visite.

Nous avons été très bien accueillis par le personnel de la maison d'arrêt d'Amiens, et le formateur qui nous faisait visiter était vraiment passionnant.

Lors de cette immersion, j'ai été très surprise d'apprendre que les cellules des détenus sont ouvertes de 7h à 19h, tout comme je l'ai été de voir qu'ils sont habillés en civil et non en uniforme.

Le formateur nous a fait visiter les cours de promenade, les parloirs, différentes cellules que ce soit dans le quartier « classique », ou dans le quartier disciplinaire, ces cellules ayant une superficie de 9 à 11 m2.

Cela laisse songeur quand on apprend que les détenus sont deux et parfois jusqu'à 4 dans ces cellules…

En parlant d'ailleurs de surpopulation carcérale, la maison d'arrêt d'Amiens comporte 274 cellules pour 307 places, or il y a 412 détenus, ce chiffre ayant déjà dépassé les 700 détenus…

Ce qui nous a aussi interpellés ce sont les conditions de détention, la froideur des cellules, le fait qu'ils n'ont pas l'eau chaude ou encore que les douches soient limitées à trois par semaine, celles-ci étant un droit et non une obligation. C'était également assez troublant d'apercevoir les détenus qui avaient pour la plupart notre âge, 65% des détenus de la maison d'arrêt d'Amiens ayant entre 18 et 25 ans.

Nous avons également eu l'opportunité de rencontrer la directrice de la maison d'arrêt d'Amiens qui présidait la commission disciplinaire, ainsi que les avocats venant plaider pour ces affaires (notamment relatives aux comportements violents entre détenus, ou encore plus globalement les affaires portant sur les crimes et délits commis en prison par ces derniers).

C'était une expérience très enrichissante, car avant cette visite je ne connaissais rien du milieu carcéral et de ses acteurs ou alors le peu que l'on peut entrevoir dans les séries, qui d'ailleurs est loin d'être conforme à la réalité.

Le formateur nous a fait part de la difficulté de contrôler ce qui entre dans la prison, tel que la drogue, les téléphones portables et autres. J'ai trouvé cela assez choquant, tellement qu'à peine les mots prononcés je commençais déjà à chercher mentalement des solutions au problème. Il nous a également parlé du manque de budget, du travail des détenus, des évasions, de la

récidive, à savoir qu'un détenu sur deux revient à la maison d'arrêt d'Amiens. Là encore c'est quelque chose qui m'interpelle, et me fait m'interroger sur l'efficacité du système carcéral et les mesures actuelles de lutte contre la récidive.

A l'issue de cette visite, j'ai pu mettre une image sur le mot « détention » et j'ai aussi regretté le caractère trop peu pragmatique de nos études de droit qui ne nous enseignent pas ce à quoi nous serons confrontés sur le terrain, mais elle a aussi renforcé ma volonté de devenir avocate.

Charlotte Romero

« En prison, en y entre délinquant et on en ressort criminel »

Cette phrase résume bien l'appréhension et les préjugés que je pouvais avoir avant d'effectuer cette visite de la maison d'arrêt d'Amiens. Je ne savais pas à quoi m'attendre ni ce que nous allions voir. Tout au long, le surveillant chargé de nous accompagner nous a montré un maximum de choses pour que l'on comprenne le fonctionnement de la prison et l'organisation de la vie des détenus. J'ai été surprise de la taille de certaines cellules que je trouve petite d'autant plus qu'elles sont souvent partagées. Même si nous avons pu voir des améliorations être les « anciennes » cellules et les cellules plus modernes je pense que les conditions de détentions pour des peines relativement courtes comme celle que connait la maison d'arrêt d'Amiens dé-socialise le détenu. Néanmoins, si d'autres méthodes ont été mises en place par l'Etat il reste encore beaucoup de progrès à faire à mon sens.

A côté de cela je ne m'imaginais cependant pas une telle organisation dans la prise en charge médicale des personnes avec des infirmiers et psychologues présents chaque jour à la maison d'arrêt. Des aides de plus en plus développées et des unités spécialisées se développent pour aider les détenus en difficultés ce qui mérite d'être souligné. La personne en prison n'est plus déshumanisée comme auparavant.

Cette visite a été très enrichissante, c'est une chance très rare que j'ai eu de pouvoir l'effectuer. Celle-ci a fait tomber les préjugés que l'on peut avoir avec une idée de la prison tout droit venu des séries américaines. J'ajouterai que cela m'a permis de découvrir une autre facette du droit avec des métiers que je ne soupçonnais pas.

Toutefois, plus l'on avançait dans la visite et plus le terme même de « visite » m'a posé problème, je me sentais comme spectatrice de la vie privée d'autrui, cela m'a mis mal à l'aise vis-à-vis des détenus.

La visite de la maison d'arrêt d'Amiens m'a permis de mettre des images réelles et concrètes sur un cours, sur des idées et des imaginations que l'on se fait de la prison. La tranche d'âge des détenus (18-25 ans d'après le surveillant nous accompagnant) fait que l'on s'identifie d'autant plus. En quelque sorte la prison nous donne une image de notre société qu'il est bon d'étudier et de connaitre.

Louana Brandao-Borges

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Suite à la visite de la maison d'arrêt la vision que je me faisais d'un établissement pénitencier a profondément évolué. Cela m'a permis de détruire toutes les idées reçues que je me faisais. Je n'imaginais pas forcément des prisonniers en tenue orange derrière des grilles mais l'image que je me faisais du milieu carcéral était loin de la réalité.

Le plus étonnant de la visite est pour moi fut de constater l'âge moyen des détenus, entre 19 et 25 ans, j'avais plus l'impression d'être dans un foyer pour jeune délinquant qu'en prison réellement car la plupart des détenus était à peine plus âgés que nous. J'étais partagé entre la curiosité que je ressentais à l'idée de visiter leurs cellules, leurs parloirs, leurs quartiers disciplinaires et la culpabilité à l'idée d'entrer dans l'intimité des détenus, d'entrer dans leur lieu de vie, voir leurs photos de famille et leur quotidien. L'un d'entre eux nous a d'ailleurs fait la remarque en nous demandant comment se passait notre visite au zoo. Je me suis alors demandé si cette visite m'apportait vraiment plus que ce qu'elle ne leur enlevait. Malgré cela ce fut extrêmement instructif et j'irais presque jusqu'à dire nécessaire pour nous faire comprendre ce qu'est la réalité carcérale et nous faire garder en tête que derrière nos cours de droit pénal il y avait des personnes à qui ces peines s'appliquaient.

Houda

Nous nous sommes donnez rendez-vous devant la plaque commémorative de la prison qui rend hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale qui ont péri dans l'opération Jéricho.

Nous sommes entrés par l'entrée accordée aux visiteurs. Un accueil chaleureux nous attendait avec beaucoup d'humour de la part d'un agent pénitentiaire. Ensuite le major nous a rejoint et nous a fait un petit topo la visite dans laquelle il nous apprenait que la catégorie la plus représentés dans la maison d'arrêt est celle des 18-25 ans. Et le nombre de places disponibles est de 350 places alors qu'il y a actuellement 457 détenus. Cette surpopulation est loin de celle connu il y a quelques années où il y avait près de 700 détenus. Nous sommes entrés dans la rotonde et de ce fait, avons vu la hauteur du bâtiment. D'ailleurs, le préjugé de la prison insalubre est infondé, car tout était propre. Le bruit était présent et nous n'entendions pas très bien les explications du major. Des moments de silence intervenaient et si le silence dure trop longtemps c'est-à-dire 45 minutes-1 heures ce n'est pas bon signe nous précise le major. Par la suite, nous sommes montés au deuxième étage et avons assisté à la promenade et aux jets provenant de l'extérieur. De plus, lorsque nous étions dans le poste de surveillance, nous avons vu un yoyo. Le yoyo consiste à prendre une chaussette et à mettre quelque chose dedans ensuite de la descendre le plus rapidement possible grâce à un long bout de tissu. Par la suite, nous avons été à la rencontre d'un surveillant qui prend en charge les nouveaux détenus pour les 48 premières heures de détention afin de les questionner et d'évaluer leur état mental et physique pour diminuer les risques de suicide. Lors de ces 48 premières heures, les détenus sont placés dans des cellules de deux personnes avec télé, réfrigérateur ainsi qu'une douche à ce moment encore avec de l'eau chaude. Ensuite nous avons continué de monter et avons aperçu une autre cour de promenade deux fois plus grande que la première avec plus de détenus dedans. Le major nous apprend que les surveillants proposent une heure de promenade à chaque détenu, mais que certains la refusent. Peu après nous avons pénétré dans un compartiment ou nous avons discuté avec une surveillante. Pendant ce temps, un détenu procédé à la distribution du courrier. Les détenus qui travaillent au sein de la maison d'arrêt sont muni d'un uniforme vert. La surveillante nous apprenait que la relation avec les détenues était respectueuse. Elle nous a confié que la relation avec la nouvelle génération de surveillants étaient meilleure que celle avec l'ancienne génération car les anciens surveillants étaient contre l'arrivée de la gente féminine dans les prisons. Elle nous fit visiter une cellule vide dans laquelle il y avait télévision, cigarette,

Copyright © 2025 Légaboxe - Tous droits réservés

réfrigérateur, plaque électrique. Les douches sont placés à côté du bureau du surveillant est sont possible trois fois par semaine, mais il est également possible pour les détenus de les refuser. Ensuite, le major nous apprend que les surveillants ont tous été d'abord dans les grandes prisons de la région parisienne où ils géraient 150 détenus et qu'à Amiens ils en surveillaient une soixantaine. De ce fait, les surveillants étaient plus détendus, mais leurs seuils de surveillance et d'attention diminuaient aussi et de ce fait la maison d'arrêt avait connu deux évasions il y a quelques mois. Ensuite, nous avons découvert le quartier avec les détenus qui ont des troubles psychologiques et sont dans un quartier à part. Ils vivent par cellule de deux, ont une cuisine, des activités et ainsi que du personnel soignant.

A la suite de cela nous sommes redescendus et avons visité l'isolement et le quartier disciplinaire. L'isolement peut être demandé par l'administration en cas d'endiguement, mais aussi les surveillants pour sanctionner un comportement. La cellule de l'isolement est identique aux autres avec télévision mais la personne est seule. Ensuite, dans le quartier disciplinaire, nous avons vu la cour de discipline qui avait statué le matin même.

Enfin pour terminer notre visite de deux heures nous sommes partis au parloir. Le major nous rapportait quelques anecdotes qui se passent au parloir et qui sont à peine croyables.

Pour ma part, la maison d'arrêt est peut-être un peu trop laxiste car les individus qui y sont ont le droit à la télévision ou encore le droit de fumer. Elle ne permet pas le véritable travail de réinsertion que la prison est censé inculqué. Le major nous a également confié les difficultés liés à l'emplacement de la prison en plein centre-ville à proximité des habitations ce qui engendre des nuisances sonores et les jets depuis l'extérieur. L'isolement est placé juste à côté de la promenade ce qui ne permet pas un isolement total. Et le major nous a également dit qu'il avait des personnes à partir de l'âge de 15 ans quand le quartier pour mineur était encore ouvert. Il y a aujourd'hui un véritable enjeu pour les politiques de se saisir du problème des prisons car elles ne font plus peur et ne remettent pas les individus dans le droit chemin car une personne sur deux va retourner en prison.

?Benjamin Nicole

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés